

# ACTION URGENTE

EXTÉRIEUR – Tél 970111 – MDE 29/02/97

EXTR 19/97

"Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer"

## PEINE DE MORT

MAROC/ROYAUME DU MAROC/HAMAD EL INSAÏ, né en 1965

Londres, le 15 février 1997

Amnesty International a appris qu'Hamad El Insaï avait été condamné à mort le 15 janvier 1997 par un tribunal de Laayoune (capitale du Sahara occidental).

Hamad El Insaï a été reconnu coupable du meurtre d'un collègue à Laayoune, abattu avec un fusil dérobé à la police locale. L'accusé a nié les charges retenues contre lui. Il a formé un pourvoi en cassation devant la Cour suprême, qui ne peut se prononcer que sur des points de procédure et ne réexamine pas les faits. Si la condamnation à mort est confirmée par la Cour suprême, l'accusé peut encore déposer un recours en grâce auprès du roi Hassan II.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme/ télex/ aérogramme/lettre par avion/fax (en français ou en arabe) :

- demandez instamment que la condamnation à mort prononcée contre Hamad El Insaï soit commuée si elle est confirmée par la Cour suprême ;
- expliquez que, bien qu'elle ne cautionne pas les actes de violence et qu'elle reconnaisse le droit des gouvernements à traduire en justice les auteurs de tels crimes, Amnesty International s'oppose inconditionnellement et dans tous les cas à la peine capitale, qu'elle considère comme la forme ultime de châtiment cruel, inhumain et dégradant et comme une violation du droit à la vie tel qu'il est garanti dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Maroc est partie.

APPEL à :

1) Roi  
Sa Majesté Hassan II  
Bureau de Sa Majesté le Roi  
Palais Royal  
Rabat, Maroc  
Télex : 51744 ou 52905  
Télégrammes : Hassan II, Rabat, Maroc  
Formule d'appel : Sire,

2) Ministre de la Justice  
M. Abderrahmane Almalou  
Ministre de la Justice  
Ministère de la Justice  
Palais de la Menounia  
Rabat, Maroc  
Fax : 212 7 725710  
Télégrammes : Ministre Abderrahmane Almalou, Rabat, Maroc  
Formule d'appel : Excellence,

COPIES à :

Président du Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH)  
M. Driss Dahak  
Président du Conseil consultatif des droits de l'homme  
Place des Chouhada, B.P. 1541  
Rabat, Maroc  
Fax : 212 7 726856

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Maroc dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 15 MARS 1997, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION,

SI IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*